

Nathalie DAUVOIS, « Fortune, histoire et Providence dans quelques œuvres de Jean Bouchet », p. 1-14.
<<http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/Publications/HasardetProvidence>>

Hasard et Providence XIV^e-XVII^e siècles

Actes du cinquantenaire de la fondation du CESR et XLIX^e Colloque International d'Études Humanistes
Tours, 3-9 juillet 2006

publié par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance,

Responsable de publication

Marie-Luce DEMONET,
Université François-Rabelais de Tours, CNRS/UMR 6576

Mentions légales

Copyright 2007 – © CESR. Tous droits réservés.
Les utilisateurs peuvent télécharger et imprimer cet article,
pour un usage strictement privé.
Reproduction soumise à autorisation.

Date de publication

03 avril 2007

Date de mise à jour

Ouvrage en ligne publié avec le concours
de l'Université François-Rabelais, du CNRS,
du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur,
du Ministère de la Culture et de la Communication,
du conseil régional du Centre,
du conseil général de l'Indre-et-Loire,
de l'Institut Universitaire de France

Collection « *La Renaissance en ligne* »



Nathalie Dauvois

Université de Toulouse II

Fortune, histoire et Providence dans quelques œuvres de Jean Bouchet

Les œuvres de Jean Bouchet¹, historien et poète, offrent plusieurs lectures de l'histoire qui mettent en valeur successivement le rôle de Fortune, de la vertu personnelle et de la Providence, reprenant et réorchestrant les différentes lectures des historiens antiques et chrétiens selon une perspective qui leur est propre. Plusieurs textes de Bouchet, fictionnels ou historiques, *Le Labyrinth de Fortune* (1522) et *Le Panegyric du Chevallier sans reproche* (1527), *Les Annales d'Acquitaine* (1524) et *Les Anciennes et modernes genealogies des Roys de France* (1527) font en effet coexister ces différentes lectures dans une démarche qui superpose les lignes, sans que l'une vienne jamais tout à fait recouvrir l'autre. C'est cet étagement des causes et la forme particulière qu'il prend dans ces différents textes que nous souhaiterions étudier aujourd'hui.

Le Labyrinth de Fortune et Sejour des trois nobles dames, édité pour la première fois en 1522, réédité en 1524, est le texte qui fait le point sur la question de la Fortune et de la Providence de la manière la plus complète et la plus évidente, dès son titre, mais aussi par sa composition même². La première partie intitulée *Le Labyrinth de Fortune* s'ouvre sur une déploration sur la mort d'Arthur Gouffier qui conduit

1. Sur l'œuvre du procureur poitevin voir Auguste Hamon, *Un Grand Rhétoricien poitevin, Jean Bouchet, 1476-1558*, Paris, H. Oudin, 1901, Genève, Slatkine Reprint, 1970 et Jennifer Britnell, *Jean Bouchet*, Édimbourg, 1986, ainsi que les actes du colloque de Poitiers, *Jean Bouchet, traverseur des voies périlleuses*, réunis par J. Britnell et N. Dauvois, Paris, Champion, 2003.

2. Sur ce texte voir notamment François Cornilliat, « Aspects du songe chez les derniers rhétoriciens », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, XXV (1987), p. 17-37 et François Rigolot, « Le labyrinthe du songe-mensonge : de la Fortune de Bouchet au Tiers Livre de Rabelais, dans *Les Grands jours de Rabelais en Poitou*, Actes du colloque international de Poitiers, réunis par M.-L. Demonet, Genève, Droz, 2006, p. 119-132. J'en prépare actuellement l'édition en collaboration avec Pascale Chiron dans le cadre de la publication des œuvres complètes de Jean Bouchet aux éditions Champion.

l'acteur à « s'ébahir des variations mondaines » (chap. 2), à analyser l'événement de la mort comme une infortune, un accident, un *casus*, dans une association de termes déterminante pour les redéfinitions qui vont suivre, dont il souhaiterait savoir s'il vient de Fortune ou de Dieu :

Ce grief deces et mort inesperee
 Ceste *infortune* ainsi fort propree
 Cest *accident* et *cas soudain* venu
 En telle presse ont mon esprit tenu
 Que par long temps seul je fantasioye
 Et à part moy (sans parler) je disoye
 Dont vient cela que apres avoir veillé
 Allé venu, nuyt et jour travaillé
 Pour acquerir quelque bien en ce monde
 Et qu'on parvient à fortune seconde
 C'est assavoir à richesse et valeur
 Et puis qu'on perd tout son bien en douleur
 Soudainement par mort par crime ou guerre
 Voire aussi tost qu'on casseroit ung verre,
 Et si ce vient de Fortune ou de Dieu. (v. 446-460, mes italiques)

Toute la suite expose les variations mondaines dans les termes habituels de la représentation de Fortune :

Aucuns voyons tost monter, tost descendre
 Aucuns vivans, soudain apres en cendre (v. 466-467)

À cette déploration succède un songe allégorique où est décrit le labyrinthe de Fortune et les différentes bandes de mondains qui y vivent, dans la lignée des descriptions traditionnelles de cette allégorie, *Le Roman de la Rose* ou *Le Livre de la Mutacion de Fortune* de Christine de Pisan. Bouchet semble en effet d'abord s'inscrire dans cette tradition, quelque variation qu'il y apporte avec sa charmante description des bandes colorées de blanc, bleu, rouge, vert, brun ou gris qui y pénètrent et où l'acteur lui-même doit choisir sa couleur, qui sera le gris, couleur des épris de labeur « qui veulent avoir Fortune par travail » (v. 571). L'acteur visite le labyrinthe de Fortune sous l'égide d'un guide, Humaine Discipline, qui l'accompagne et interprète pour lui tout ce qu'il voit car elle est elle-même l'auteur des représentations de Fortune et de ses deux fils Eur et Maleur qui sont placées sous les yeux de l'acteur :

Ce que ne voys ces personnes au vif
 Et que entre deulx il y a des courtines
 Que feiz jadis à peine et grant estrif
 Monstre que sens auras intellectif

D'Eur et Maleur par mes belles doctrines
 Et de Fortune et ses facons malignes
 Semblablement de leur estre et pouvoir
 Comme amplement tu as icy peu veoir (v. 2328 *sqq.*)

Humaine Discipline lui décrit donc Fortune et ses deux fils Eur et Maleur, puis ils assistent ensemble au débat entre les deux frères qui mettent en valeur leur rôle respectif dans l'histoire du monde. Pendant l'ensemble des onze chapitres (chap. 6 à 17) qui reviennent de l'histoire ancienne à l'histoire récente des rois de France, Maleur reprend l'exemple allégué par Eur en le renversant du bonheur au malheur, dans un cycle perpétuellement recommencé dont nous ne donnerons qu'un exemple (v. 1475 *sqq.*) :

Bon Eur.

Conquerir feiz au noble et grant Pompee
 Espagne, Affrique, et Asye, à l'espée
 Et subjurer plus de vingt et deux roys
 Dont il receut les triumphans charroys
 Par les Rommains à heure anticipée.

Maleur

Anticipé fut en son eur alors
 Des grans desbatz et intestins discors
 Que Julius Cesar eut avec luy
 Où vaincu fut, et ung roy dont apuy
 Pensoit avoir, l'occist par tours treshors [...]

Cette visite du labyrinthe de Fortune donne lieu à une interprétation d'Humaine Discipline qui glose le pouvoir de Fortune et de ses fils sur les actions humaines, à quoi l'acteur « réplique contre la puissance de Fortune Eur et Maleur » (chap. 20) avant que n'intervienne un autre personnage, *Veritable Doctrine*, qui vient reprendre l'acteur « de s'estre tant amusé à Humaine Discipline » et d'avoir cru à ses dires concernant Fortune. Elle en redéfinit donc les termes pour rendre tout le pouvoir à Dieu (v. 2580 *sqq.*) :

Tu as bien veu que Humaine Discipline
 Soubz ces faulx ars ton pauvre esprit encline
 A fermement croire pour tout certain
 Que Fortune a sur tout homme mondain
 Ung plain povoir, et comme grant deesse
 Peult disposer quant luy plaist à largesse
 Des biens du monde à qui, quant, elle veult,
 Et qu'on luy ryt, et que d'elle on se deult,
 Quant en gros biens, ou grans maulx on habonde.
 Comme si Dieu n'avoit puissance au monde.

Qui est erreur, car tout de Dieu seul vient
 Fors seulement peché qui n'en provient
 Pour vray te dy qu'il ne fut onc Fortune
 Eur ne Maleur, ayans substance aulcune
 Ame ne corps, mais par dire commun
 Quant du mal vient ou du bien à aulcun
A l'adventure et sans aulcun merite
Ou sans mesfait, scavoit est s'il herite
 Et a les biens d'ung, duquel n'est parent
 Par quelque don il est bien apparent
 Que c'est *ung cas fortuné*, car actende
 Il n'y avoit et fault que l'on entende
 Qu'on dict cela voyre de voix commune
 Que c'est Bon Eur procedant de Fortune
 Et si c'est mal, procede de Maleur:
 Et de infortune, et soubz cest couleur
 Les anciens qui estoyent ydolatres
 Et qui croioyent comme pauvres follastres
 Qu'il y avoit de dieux pluralité,
 Ont supposé contre la verité
 Qu'il y avoit Fortune la deesse, [...] (mes italiques)

Ainsi Veritable Doctrine introduit-elle une première rectification qu'elle approfondira beaucoup plus loin, et une distinction entre Fortune et cas fortuit, hasard. Dans la série des causes, place est en effet laissée à côté de la vertu et de la Providence au hasard ici appelé « cas ». Ce point est approfondi dans le long débat en rondeaux qui suit entre Veritable Doctrine et Humaine Discipline où celle-ci, après avoir fait sa place à « accident » dans la lecture de l'histoire :

Vous trouverez es antiques hystoires,
 Gens arrachés de leurs haultz consistoires
 Plus maleureux que ceulx qui sont es cepes
 D'autres lirez les plorables decès,
 Qu'on avoit veu triumpfer en victoires.
 Par accidens (2690 sqq.)

finit par se rallier au providentialisme de Veritable Doctrine dans les termes mêmes employés par Boèce dans la *Consolation* citée d'ailleurs en marge. À chaque fois le cadre du débat permet une double lecture qui n'en annule aucun terme mais en met en valeur la complémentarité. C'est cette complémentarité et cette hiérarchie des causes que Veritable Doctrine théorise dans la longue leçon qu'elle fait à partir du chapitre XXV à l'acteur réveillé de son songe : les chapitres XXVII à XXIX distinguent la cause naturelle et la cause volontaire en citant

largement en marge le livre V de la *Cité de Dieu*³, jusqu'à introduire les distinctions de saint Thomas citant Boèce, cités tous deux en marge⁴, entre Providence et destin au chapitre XXXII (« De la providence divine et ordre fatal autrement dit destinée ») et à accorder selon Augustin Providence et libre arbitre :

Car le savoir de dieu ne contrainct l'homme
A bien ou mal contre sa volonté.⁵

Le chapitre suivant met un point d'orgue à l'ensemble en moralisant le labyrinthe de Fortune cette fois de manière orthodoxe, en redéfinissant la fortune comme cause accidentale, car :

De maintenir qu'il y ait donc fortune
Qui baille et ouste aux gens comme il luy plaist
Les biens mondains, la chose à foy repugne
C'est ung erreur qui par trop me deplaist
Le bon dieu fait tout ce qui luy complaist,
L'ange conseille à voustre intelligence
Et puis le ciel donne au corps influence,
L'ame a vouloir, memoire, entendement,
Fortune n'a par ce moien regence
Vous l'entendez assez visiblement (v. 4427 *sqq.*)

Et touteffoys fortune est quelque chose
C'est ce qui soit pour cause accidentalle
Et qui advient aultrement qu'on dispose
Et qu'on actent, soit chose bonne, ou malle
Couvertement soit en champ ou en salle
Ou bien ailleurs oultre propos humain
Comme celuy qui va mettre la main
Dedans son champ pour sa vigne becher
En quoy faisant il treuve ung pot d'or plain
Sans avoir eu vouloir de le sercher. (v. 4447 *sqq.*)

3. Le livre V de *La Cité de Dieu* est consacré à la réfutation de la croyance au *fatum*, à une fatalité astrologique.

4. En marge est cité le développement de la *Somme théologique* consacré à la Providence et au destin : « La Providence divine accomplit son œuvre par les causes intermédiaires. La disposition de ses effets peut donc être considérée de deux manières. D'abord en tant qu'elle est en Dieu même ; et alors l'ordination de ses effets s'appelle la providence. Mais en tant que l'on considère cette ordonnance dans les causes intermédiaires ordonnées par Dieu pour produire certains effets, alors elle constitue le destin. C'est à cela que fait allusion Boèce en IV, 6... », Saint Thomas, *Summa*, I,116, 2, *Somme*, Paris, éd. du Cerf, 1984, T. I, p. 924.

5. En marge des vers 4360-4361 est cité saint Augustin *Cité de Dieu*, V, IX : « Du fait que l'ordre des causes est déterminé par Dieu, il ne s'ensuit pas que rien ne dépende de l'arbitre de notre volonté ».

En marge, sont cités saint Thomas, Lactance et Aristote : *Fortuna est accidentium rerum subitus atque inopinatus eventus* (Lacta. li.iii, c.xxxviii) ; *Fortuna est causa per accidens in his quæ fiunt secundum præpositum propter finem in minori* (Phi.ii. ethi). Nous voici donc revenus à l'accident subit et inopiné dont parlait la déploration initiale⁶.

Or cette hiérarchie des causes ne correspond pas seulement dans le texte à une progression de la déploration au récit allégorique, du récit au dialogue sur le modèle de la *Consolation* et du dialogue au traité théologique à la manière des traités de saint Augustin ou saint Thomas réincarnés ici dans *Veritable Doctrine*. Elle se projette aussi doublement dans la composition, dans la façon dont de la première à la seconde partie le traité revient au récit : du choix initial fait par l'acteur de la bande des gris au choix fait au début de la seconde partie de la voie de vertu qui conduit au séjour des nobles dames, les trois vertus, se dessine la part du libre arbitre ; dans l'intervention successive de *Veritable Doctrine*, de *Congnoissance de Soi*, de *Meditation* puis des *Vertus*, celle de la *Providence* ; dans les accidents de parcours, tel le caillou qui fait trébucher l'acteur au début de la seconde partie sur la voie de vertu, la part même de fortune, de cette fortune accidentale dont est reconnu le rôle important dans le déroulement des événements humains.

Or cette inscription de l'histoire individuelle de l'acteur dans le champ des causes définies par le texte est redoublé, mis en abyme en quelque sorte par la relecture de l'histoire qu'offrent tour à tour *Eur et Maleur*, *Humaine Discipline* et *Veritable Doctrine*. Au long débat entre *Eur et Maleur* qui s'attribuent à tour de rôle la responsabilité des événements historiques et du sort des hommes, débat explicitement placé dans la lignée des historiens anciens, notamment *Florus et César* qui accordent une part essentielle à la Fortune dans leur récit, répond la relecture à partir du v. 4680, par *Veritable Doctrine*, de l'histoire brossée plus haut par *Eur et Malheur*. Elle montre que rien n'est arrivé par hasard, et rend tout à la responsabilité humaine. Or pour appuyer sa démonstration *Veritable Doctrine* s'appuie elle aussi sur un certain nombre d'écrivains païens : par exemple elle relit l'histoire romaine après *Salluste* pour montrer que la perte des vertus romaines est cause de leurs guerres et décadence (v. 4627 sq.). *Salluste* offre en effet une lecture morale de l'histoire, une version qui lui est propre du débat de Fortune et Vertu que l'on retrouve dans toute la tradition rhétorique dont ressortit par exemple le traité *De la fortune des Romains* de *Plutarque* dont

6. Cet ensemble de citations topiques se retrouve partout, par exemple dans la bouche de *Raison* dans *L'Estrif de Fortune et Vertu* de *Martin Le Franc* (*L'Estrif de Fortune et Vertu desquels est souverainement démontré le pouvre et foible estat de Fortune contre l'opinion commune*, éd. P. F. Dembowski, Genève, Droz, 1999, p. 42, l. 9-16, et p. 43) où l'exemple du vigneron qui trouve un pot d'or est longuement développé pour expliciter ce qu'est une cause « accidentale ».

L'Estrif de Fortune et Vertu de Lefranc pourrait apparaître comme un avatar. C'est la décadence des mœurs qui donne lieu au libre jeu de Fortune selon Salluste (*fortuna simul cum moribus immutatur*⁷). La réinterprétation de *Veritable Doctrine* est largement fondée sur ce principe comme en témoignent les citations de la *Conjuration de Catilina* en marge de ce passage :

Tant que Rommains ont esté liberaulx
 Sages, prudens, treshardiz, et fideles,
 Ils ont conquis regnes par mons et vaulx,
 Et subjugué les nations rebelles,
 Voyre soubmis soubz leurs royalles helles
 Regnes, citez, ducz, roys, princes, tetrarches,
 Aussi tous ceux qui se portoyent monarches,
 Tant que nommez furent seigneurs du monde,
 Ceux qui venoyent surprandre sur leurs marches
 Ils reculloyent par force furibonde.
 Mais dès le temps que folle ambicion
 Et avarice eut surprins leurs courages :
 Et que de tout faisoient vendicion
 En delaisant faire aux dieux leurs hommages
 Il leur survinst de si très grans dommages
 Que par leur guerre : et intestins discors. (v. 4627 sqq.)

Toute la relecture par *Veritable Doctrine* de l'interprétation donnée par Eur et Maleur s'inspire de ces principes qu'elle applique aussi à l'histoire récente :

Si des Francoys voulez leur eur scavoir
 Il est venu d'avoir aymé justice.

On trouve au début du *Jugurtha* la même réflexion sur la Fortune et le fait qu'elle « *probitatem, industriam, aliisque artis bonas neque dare neque eripire cuiquam potest*⁸ ». C'est le texte que cite Bouchet au début du « Prologue de l'acteur » du *Temple de Bonne Renommée* : « Plusieurs faulusement de Nature se complaignent, disans qu'elle est briefve et imbecille et que plus est gouvernée par Fortune que par Vertuz⁹ ». Il cite alors Salluste au début de la *Guerre de Jugurtha*. Mais à la perspective païenne où prime l'énergie, la *virtus* au sens latin, Bouchet ajoute la perspective chrétienne et associe à la vertu la Providence. Tout le texte repose ainsi sur la reprise et la réinterprétation des mêmes exemples, tout n'est qu'interprétation et la hiérarchie des causes correspond à une hiérarchie des interpréta-

7. *De Conjuratione Catilinæ*, II, 5.

8. *Bellum Jugurthinum*, I, 2.

9. *Le Temple de bonne renommée et repos des hommes et femmes illustres*, Paris, G. du Pré, 1517 (n. st.) ; éd. G. Bellati, Milan, 1992, p. 227.

tions. L'exemple, tel que le pratique l'historiographie médiévale¹⁰, est ainsi utilisé de manière très particulière.

C'est bien pourquoi Bouchet choisit ce mode de narration qui laisse une large place au discours. Dans *Le Livre de la Mutacion de Fortune*, par exemple, les personnages allégoriques de Fortune, Eur et Meseur sont décrits directement par l'acteur puis les salles du château visitées. C'est dans ces salles que l'on trouve représentés sur les murs non seulement les arts libéraux, ceux mêmes qu'incarne le personnage d'Humaine Discipline dans le texte de Jean Bouchet, mais aussi les scènes de l'histoire du monde qui illustrent le pouvoir de Fortune¹¹. Selon un schéma que l'on retrouve dans d'autres récits allégoriques du même type. Dans *Le chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche, l'ermite Entendement donne ainsi à voir à l'acteur le « cloistre de souvenance » où sont les « reliques des œuvres de messire Accident », du soc de la charrue par lequel Caïn occit Abel, à la chemise qui brûla Hercule, à l'arc et aux flèches qui eurent raison d'Achille, au glaive qui tua Tristan, etc.¹² Or ce qui est peinture ou galerie d'objets ici devient discours. Eur et Maleur racontent l'histoire du monde dans une démarche qui met en lumière la réversibilité des exemples et fait la part belle aux ressources de cette fortune narrative, riche en retournements et péripéties, que Jean Lecointe a bien mis en valeur dans la lignée du *De Inventione* de Cicéron dans la poésie de l'Arioste ou la poétique de Dubois¹³. Si le *Labirynth* reprend et retravaille les mêmes exemples historiques, c'est dans une perspective qui met en valeur le rôle des renversements de situations dans le narré. Tout le débat entre Eur et Maleur repose sur le seul principe dynamique du renversement de situation, les

10. C'est à cette logique de l'exemplum qu'obéit en grande partie par exemple *Le Panégyric* dans l'institution du prince faite par Puissance Regnative. Valère Maxime, si souvent cité par Bouchet en marge, et pas seulement pour les passages des livres VI et VII qu'il consacre à Fortune, est ainsi souvent privilégié au Moyen Âge car il écrit déjà l'histoire sous forme d'un recueil d'exemples (Livre VII *De foelicitate* chap. 1 « *Volubilis fortunæ complura exempla retulimus [...]* »). L'édition Vêrard du *Valere le Grant* en offre une bonne illustration, la traduction est en effet accompagnée de titres qui précisent bien la portée et la vertu des exemples : ainsi du titre du chapitre 9 du livre 6 consacré aux mutations de Fortune : Livre VI, chap. 9 : « De la mutacion des meurs et de fortune : Pource que Valerius a devant parlé de plusieurs nobles hommes et grans à qui fortune fut moult contraire : il veult parler et demontrer en ce chapitre que nul ne se doit esbahir de masle fortune ne aussi fyer en la bonne. » (*Valere le grant*, éd. Antoine Vêrard... translatez de latin en françoys par tres reverend maistre Simon de Hesdin et achevez par Nicolas de Gonesse, Paris, s.d.).

11. Voir Christine de Pisan, *Le Livre de la Mutacion de Fortune*, éd. par S. Solente, Paris, Picard, 1959. La Partie IV, pour cette description. Sur le modèle du *Livre de la Mutacion de Fortune* dans le *Labirynth*, voir A. Slerca, « Le Livre de la Mutacion de Fortune, source du *Labirynth de Fortune* de Jean Bouchet », dans *Une Femme de Lettres au Moyen Âge*, articles inédits recueillis par L. Dulac et B. Ribémont, Orléans, Paradigme, 1995, p. 509-521.

12. Olivier de la Marche, *Le chevalier délibéré*, Schiedam [1500], b2r^o-b4v^o.

13. Voir « Figures de la Fortune et théories du récit à la Renaissance », dans *La Fortune, thèmes, représentations, discours*, Genève, Droz, 2003, éd. Y. Foerh-Jannsens, p. 207-216.

interventions de Maleur sont d'ailleurs annoncées d'emblée comme relevant de la tragédie :

Le laid estoit en piteux dueil vestu,
 Qui son esprit avoit tout debatu,
 Et ne parloit jamais de comedies
 Mais declamoit par longues tragedies
 Les cas piteux d'aulcuns mal fortunez
 A mal souffrir en cestuy monde nez. (v. 889-894)

Et Humaine Discipline commente à son tour très précisément ce qui relève de Fortune dans ce registre, en ramenant les événements pathétiques qui font l'histoire à l'accident :

Humaine Discipline.
 Par accidens citez et territoires
 Chasteaulx palays grans maisons et pretoires
 Fortune faict perdre: aussi par procès :
 Par mort, discors, par guerres, par excès
 Et aultres cas qui sont assez notoires.

 On veoit souvent les gens en haultes gloires
 Qui sont soudain renclos en chartres noires
 Et ont perdu regnes, mys, accès
 Par accidens.
 Vous trouverez es antiques hystoires,
 Gens arrachés de leurs haultz consistoires
 Plus maleureux que ceulx qui sont es cepz
 D'aultres lirez les plorables decz,
 Qu'on avoit veu triumphez en victoires.
 Par accidens. (v. 2681 sqq.)

En marge est coté le célèbre passage de Boèce sur le lien entre renversement de Fortune et tragédie (II, 2), lien que renouent tous les arts poétiques du XVI^e siècle :

*Quid tragoediarum clamor aliud deflet nisi indiscreto ictu fortunam felicia
 regna vertentem ?*
 Boeti de cons. phi. li. ii. prosa. ii. [2, 2, 12].

Ainsi s'expliqueraient les choix poétiques de Bouchet, Fortune, Eur et Maleur sont bien des inventions d'Humaine Discipline pour ce qui en est de leurs formes, apparences et discours. À une peinture des exemples historiques ou une description à la manière du *Séjour d'Honneur*, *Le Labyrinth* préfère une succession de discours mis dans la bouche de personnages. La structure même du songe allégorique est soumise à cette mise en valeur des ressources pathétiques des

personnages de Fortune, Eur et Maleur qui ne sont que des incarnations poétiques du pouvoir de l'accident, du *casus*. Là encore Humaine Discipline le dit clairement dans un rondeau :

A grans souspirs Fortune faict venir
Quant par mort faict deux amans desunir,
Perdre l'espoux, la femme, seur, ou frere:
Ung bon seigneur, le maistre, mere, ou pere
Et quant ne veult aux pauvres subvenir.

Encores plus quant ne veult maintenir
Les hault montez, où les souloit tenir:
Et les met jus tous rempliz de misere.

A grans souspirs.

Et si à bien aulcuns faict parvenir
Doubtent les perdre en triste souvenir
Plusieurs mondains Fortune desespere,
Et mesmement ceulx esquelz n'est prospere
Les gens joyeux faict tristes devenir.

A grans souspirs. (v. 2710 sqq.)

Ce que la mise en scène complexe du *Labirynth* permet de montrer passe par d'autres formes dans les ouvrages historiques. *Les Annales d'Acquitaine*, dont la première édition, de 1524, est contemporaine de la seconde édition du *Labirynth de Fortune*, n'accordent ainsi aucun rôle à Fortune dans la narration des faits¹⁴ ; en revanche elles n'inscrivent pas seulement dans la prose les vers des épitaphes, mais laissent à la fin place à une longue « épître de ma dame Marie royne douairiere de France au roy Henry d'Angleterre son frere touchant le trepas du treschrestien roy de France Loys xii de ce nom » (*Annales*, Poitiers, 1524, f^o 68 sqq.), épître déplorative et pathétique qui exprime la plainte en une série d'adresses à Justice, au clergé, à Noblesse, et à Fortune, dont l'apostrophe marque l'acmé de la partie déplorative :

Et toy Fortune à toutes gens adverse
Es-tu pas bien variable et perverse

14. Il n'est plus question de faire de Fortune le sujet des verbes d'action et de l'action de Fortune le moteur de l'histoire comme chez César ou Florus (le rôle de la Fortune est particulièrement souligné par Florus dans son analyse des guerres civiles entre César et Pompée, voir par exemple II, 9, 8 ; II, 13, 1 ; II, 13, 30 ; II, 13, 35 ; II, 13, 44 ; II, 13, 78 etc.) ; La plupart des actions des hommes sont justifiées par la providence divine ou la volonté humaine : ainsi à propos de La Tremoille qui ordonne le combat contre les Bretons selon son vouloir: « sortit de Foulgieres en bon propos et vouloir », Maleur n'est invoqué qu'en vers par les vaincus : « L'an maleureux pour les Bretons/Mil quatre cens quatre vingts huyt [...] » (f^o 52v^o). Ou bien Fortune apparaît dans un sens négatif, ainsi après la mort de Charlemagne au f^o 46 : « Loys et Charles poursuivirent leur bonne fortune pour de tout point exterminer Lothaire leur frere, mais [...] », poursuite qui est leur perte.

De m'avoir mise en si treshault degre
 Et de m'avoir baillé le vent à gré
 Pour seullement par trois moys en jouyr
 Trop me voulu de tes biens m'esjouyr
 Trop peu pensay que les gloires mondaines
 Caducques sont fragilles et souldaines
 De tes foulz biens ne scavois la nature
 Qui sont tous plains de ennuytz et forfaicture

Mais à present congnois par dict et fait
 Qu'en cestuy monde il n'y rien parfait
 Et qui voudra trouver felicité
 Il la fault quérir en la cité
 Du roy des roys en sa cour supernelle
 Non en terrestre et moins en l'infernelle.¹⁵

De la même manière *Les anciennes et modernes genealogies des Roys de France* [...] avecques leurs *Epitaphes et Effigies* (Poitiers, Jacques Bouchet, 1527) sont clairement fondées sur une répartition fonctionnelle des formes. À la prose, le récit de la vie royale qui ne fait aucune place à Fortune, aux vers de l'épithaphe la partie déplorative et eulogique qui permet le plus souvent de revenir d'une déploration sur le pouvoir de Fortune à un éloge des vertus ou de la Providence divine (ou à un blâme des vices). Ainsi trouve-t-on Fortune à l'incipit de plusieurs poèmes dans des formules générales que le je du trépassé prend à son compte pour en dépasser peu à peu les attendus. Ainsi de l'épithaphe de Childebart :

Après la mort de Clovis mon pere
 Lequel conquist par Fortune prospere
 En peu de temps la Gaule Aquitanicque [...] ¹⁶

La suite de l'histoire rend à la responsabilité des hommes et à Dieu l'action

Mais peu après ardente ambition
 Qui les vouldoirs torment des haults princes [...]
 A la parfin par devottes prieres
 Dieu mist la paix entre nepveux et freres [...] (f^o 41v^o)

De même l'épithaphe de Théodoric souligne pour commencer le rôle de Fortune :

Si à chescun Fortune estoit pareille
 Elle qui fait qui taille et appareille
 Du bien à l'un et à l'autre du mal
 Ne m'eust du hault fait succomber on val

15. *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1524, f^o 71-72.

16. Nous citons l'édition de Poitiers, 1531, ici au f^o 1r^o.

Comme elle feist en tresgrant vitupere
Après la mort de Clotaire mon pere. (f° 52v°)

Mais rend bientôt ce pouvoir de Fortune à la responsabilité humaine accusant « nos forfaiz, folles meurs et cas laiz » (f° 53r°) et l'action maléfique d'Ebroyn et bénéfique de Pepin. L'épithaphe de Chilperic commence de même :

De moy c'est bien joué dame Fortune
Qui n'est tousjours au feuble et au fort une
Car de moy prebtre. Elle fist un hault roy
Puis un captif par merueilleux desroy. (f° 57v°)

Puis rend tout ensuite à l'action de Charles Martel. La longue épithaphe de Charlemagne est au contraire une apologie de son action (f° 65r°-67r°). On pourrait multiplier les exemples de cet emploi assez systématique.

Le texte le plus abouti de ce point de vue est le *Panegyric du Chevallier sans reproche*¹⁷, texte écrit en l'honneur de Louis de La Tremoille, tué à Pavie, et qui est composé de manière particulière, mélange de chronique et de fiction poétique, qui fait intervenir dieux et allégories et insère des épîtres en vers et des persuasions en prose dans le récit qui raconte par le menu la vie du seigneur de La Tremoille. La part de la Fortune est assez systématiquement minorée dans le récit historique à proprement parler et les leçons données dans les épîtres parénéti-ques confirment cette orientation. Art et raison sont presque toujours montrés par le récit ou par le discours comme préférables à la confiance en la « riant face de Fortune » (f° 134r° à propos du duc de Nemours occis). De même Fortune est invoquée par le roi devant Pavie (« Fortune qui nous impose ceste nécessité de combattre », f° 186v°), dans un euphémisme qui évite d'indiquer la vraie cause, la trahison du connétable de Bourbon. Plus loin la bataille est définie comme « plus conduite par fortune que par art » (f° 187v°) pour désigner de manière détournée les responsabilités et les erreurs qui y ont conduit¹⁸.

Parallèlement Fortune, infortune et accidents sont invoqués systématiquement dans les moments pathétiques, ainsi de la mort du fils de Louis de La Trémoille (f° 149v°), notamment dans l'épître de l'acteur lui-même à Gabrielle de Bourbon qui commence par une déploration sur « l'effort rigoureux et durs assaulx d'inconstante fortune », f° 148v°) et dans la longue « exclamacion des serviteurs sur les corps des princes et seigneurs occis à Pavie » qui reprend en prose les accents les plus connus de la déploration : « O muable et inconstante fortune con-

17. Nous citons le texte dans l'édition de Poitiers, 1527.

18. Voir les analyses de F. Cornilliat dans « De la "diversité des espritz" à la "clere verrine de raison" : la persuasion dans *Le Panegyric du Chevallier sans reproche* », dans Jean Bouchet, *Traverseur des voies perilleuses*, op. cit., p. 149-174.

ducteresse par la malice d'accidens de malheureux genre de mort. O inventeresse de mauvaise choses de la prosperité des humains perturbatives... » (f^o 189r^o).

Si Fortune garde toute sa place en littérature c'est dans ce temps de la déploration, elle est une figure de l'incompréhension humaine devant l'accident que l'historien lucide sait analyser et dénouer, le plus souvent mais pas toujours, sans jamais renoncer à déplorer les effets désastreux de certains enchaînements de faits.

Le Labyrinth de Fortune, texte profondément hybride dans sa composition, pèlerinage de vie humaine, consolation à la manière de Boèce, qui dénonce le pouvoir de Fortune¹⁹, loin de décrire seulement un cheminement qui conduit des illusions de ce monde à l'autre monde, d'une causalité fausse à une causalité vraie, offre à l'acteur un aller retour dans le labyrinthe, lieu voué à la vertu active, au libre arbitre, aux accidents et aux erreurs de lecture et de compréhension de ces accidents. Il programme en quelque sorte dans cette mesure l'écriture des ouvrages historiques ultérieurs où Providence et vices ou vertus alternent dans l'explicitation des causes, non sans qu'accident n'apparaisse comme alibi ou signe de l'ignorance humaine à comprendre les causes, comme le rétorque *Veritable Doctrine à Humaine Discipline* :

C'est ung secret qu'il a de nous distraict.
Rien n'y voyons (v. 2738-2739)

Ainsi fortune et accidents sont-ils davantage mis en scène dans les effets produits sur les hommes par leur ignorance que comme cause effective, d'où l'importance des discours et épîtres insérés dans le *Panegyric* mais aussi les *Annales* ou des discours prêtés aux personnages dans le *Labyrinth* ou les *Genealogies*. Tout est interprétation. Demeure la condition humaine et ses incertitudes. Demeure aussi la dimension proprement pathétique de cette condition, que la mise en scène de l'histoire par le discours a précisément pour vocation de mettre en valeur.

Nathalie Dauvois, Université de Toulouse II

19. Voir la présentation de son projet dans l'épître à Marguerite de Navarre : « Toutesfoyz depuis en reduysant à memoyre que pour ce desollé trespas et aultres ennuytz à elle sans propos survenuz se complaignoit souvent à Dieu de fortune, j'ay accumulé et addicionné à ce que j'avoye commancé une consolation spirituelle, intitulée Le labirynth de fortune et sejour des troys nobles dames. Pour luy donner et à toutes aultres personnes estans en adversité et tribulation quelque bon espoyr et confort. »

